



# CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

**LIEU OU STATION : Val d'Isère**

Discipline	SUPER GEANT			
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	G			
Catégorie	Toutes categ.			
Altitude départ (m) :	2300			
Altitude arrivée (m) :	1800			
Dénivelé (m) :	500			
Longueur (m) :	1700			
Sous le N° d'homologation	3675/03/19			

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Jean Lou Costerg

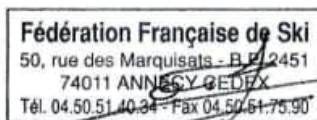
Date d'expiration (1) :

11/24

Fait le : 7 mars 2019

Le Responsable National  
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.



(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subi des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)